Affiché le / /2026

AVIS DE PUBLICITÉ PRÉALABLE À LA DÉLIVRANCE D'UN TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE DE SAINT LEU À LA SUITE D'UNE CANDIDATURE SPONTANÉE

La Ville de Saint-Leu a reçu une candidature spontanée pour l'exploitation économique d'un emplacement nu situé sur le parking du terrain de football des Camélias (Allée des Marguerites), pour la vente de litchis, fruits de saison, fleurs et plantes.

Conformément aux dispositions des articles L.2122-1-1 et L.2122-1-4 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP), dans un souci de transparence et d'égalité de traitements des candidats potentiels à l'occupation du domaine public pour l'exercice d'une activité économique, la Ville de Saint-Leu procède à une publication préalable à la délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public afin d'informer le public sur les conditions générales d'attribution.

Les caractéristiques détaillées de l'AOT sont présentées en annexe, consultable sur le site de la Ville : **https://www.saintleu.re**

Les personnes souhaitant formuler une demande devront fournir les pièces listées ci-dessous :

- Une demande signée, adressée à Monsieur le Maire
- Un descriptif du projet économique et de la structure qui sera installée sur le site (période d'occupation souhaitée, produits vendus, matériel utilisé : étal, parasol, ou autres, … *(illustrations possibles)*)
- Un extrait d'inscription au registre de la profession exercée (chambre des métiers et de l'artisanat ou du commerce et de l'industrie ou de l'agriculture) (de **– 3 mois**)
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile et professionnelle en cours de validité
- Une copie d'une pièce d'identité (CNI ou PASSEPORT)
- Un justificatif d'adresse (**de - 3 mois**)
- Copie recto/verso de la carte de marchand ambulant
- Un extrait de casier judiciaire (Bulletin N° 3) (**de - 3 mois**)

(La municipalité se réserve le droit de ne pas instruire un dossier incomplet ou tardif)

CET AVIS EST CONSULTABLE SUR LE SITE DE LA VILLE https://www.saintleu.re et par voie d'affichage en mairie et dans les annexes.
Les demandes sont à déposer au service courrier ou envoyer par la Poste par pli recommandé avec avis de réception à l'adresse suivante : **Mairie de Saint-Leu 58 Rue du Général Lambert - 97436 Saint Leu** au plus tard le **lundi 30 novembre 2026 à 12h00 (heure locale)**.